

LiLux

Association sans but lucratif
Siège social : 7, rue des Prés L-5316 Contern
R.C.S. Luxembourg F2721

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2026

Présences

Frenz Azzeri

Anja Coutelier

Thierry Coutelier

Yvon Dostert

Pierre Fonck

Alain Knaff

Roger Lamborelle

Gilles Maria-Sube

Bertrand Musin

Jean-Paul Piazzolla

Alain Rassel

Chrëscht Lehmann (représenté par Alain Knaff)

Alex Loes (représenté par Pierre Fonck)

Changement statuts

Les statuts, tels que joints à la convocation ont été adoptés à l'unanimité, avec 3 amendements :

1. Suppression de *Version finale 2026* du titre
2. Dans l'article 16 correction *Afin d'examen* => *À fin d'examen*
3. Dans l'article 16, désignation de *un* réviseur de caisse plutôt que *deux*

Lors de la préparation des statuts pour le dépôt au RCSL, le secrétaire s'est rendu compte de plusieurs erreurs matérielles apparues dues au changement 3: les réviseurs de caisse étaient au pluriel à plusieurs endroits, ce qui a été corrigé en singulier.

Élection du nouveau conseil d'administration, selon nouveaux statuts

1. Thierry Coutelier, président, élu à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale 2027
2. Alain Knaff, secrétaire, élu à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale 2027

Le trésorier, Gilles Maria Sube, avait déjà été élu jusqu'à l'assemblée générale 2027 lors de la première assemblée générale (12 mars 2026), suite à la démission de sa prédécesseure.

Aucun autre candidature n'ayant été reçue suite à l'appel contenu dans la lettre convocation du 2 mai, les postes optionnels de vice-président et d'administrateurs restent inoccupés

Élection du réviseur de caisse

Pierre Fonck a été élu comme réviseur de caisse à l'unanimité

Délibération et vote au sujet d'une exclusion éventuelle de Alain Knaff de l'association

Suite à la requête d'un membre de l'association, l'assemblée a voté à l'unanimité **contre** une exclusion de Alain Knaff, qui reste donc membre de l'association